



Compte-rendu du CTL du 25 avril 2022

négociation locale

fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents

☎ 06 51 18 41 75

27 avril 2022

Le 22 octobre 2021, la Direction Générale des Finances publiques et les organisations syndicales représentatives (Solidaires, **CGT**, FO et CFDT/CFTC) ont signé « un accord relatif à la reconnaissance professionnelle de l'engagement des agents »

http://ulyse.dgfiip/sites/default/files/fichiers/roles/COM/COM_actu/actu_gen/2021/10/protocole_accord/Protocole_d_accord_VF_texte.pdf

Celui-ci comporte trois volets :

- 1/ La prime exceptionnelle versée lors de la paye de décembre (pour un montant total de 15,8 millions d'euros).
- 2/ Une amélioration des promotions intra et inter catégorielles (10 M d'euros).
- 3/ Un fonds d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement des agents au travail (de 10 M d'euros).

Dans le Loiret, ce fonds est de 86 000 euros (environ 100 euros par agents).

Les agents ont été sollicités afin de faire leurs propositions dans une boîte à idées mise en place par la direction jusqu'au 15 mars dernier.

La CGT est le seul syndicat à avoir recensé directement les propositions et les avis des agents durant ses visites de services, et a organisé 4 HMI en mars et avril sur les sites d'Orléans Coligny, Orléans Sud, Montargis et Pithiviers.

Lors du premier groupe de travail du **30 mars**, la CGT a insisté pour que ce fonds ruisselle sur l'ensemble des agents du département.

Le second groupe de travail du 13 avril avait pour but de préparer la proposition de la Direction lors du **CTL du 25 avril**.

Une proposition consensuelle avait alors vu le jour, incluant sur proposition d'un chèque Eti'Kdo de 20 euros à chaque agent soutenue par la CGT.

Cette proposition avait pour but qu'une partie du fonds soit attribuée de manière totalement équitable à chaque agent quelque soit son site ou son service. Elle participait aussi d'une démarche « éco-responsable » conforme au protocole signé par la Direction Générale.

La CGT soucieuse de l'unité syndicale avait convoqué une réunion intersyndicale **le 25 avril au matin** précédant le CTL afin de vérifier nos positions respectives et dans la mesure du possible de présenter un front uni au CTL. L'ensemble des

syndicats du Loiret y ayant participé (CGT, CFDT, Solidaires, FO, CFTC) ont à cette occasion réaffirmé **dans une belle unité** leur accord avec le projet émanant du groupe de travail du 13 mars, **et d'ailleurs soumis tel quel au CTL par la Direction.**

Celà rend surprenant un compte-rendu polémique récemment diffusé par la CFTC, qui visiblement était en fait d'accord avec le Directeur le matin, et toujours d'accord avec la nouvelle proposition du Directeur en CTL l'après-midi. En tout cas pas avec la CGT qui avait fait pourtant le geste de convier la CFTC à une intersyndicale.

En introduction du CTL, M. Dalles a remis en cause la proposition émanant du groupe de travail : en argumentant après prise de consignes de la DG, le Directeur nous a indiqué que le chèque Eti'Kdo serait probablement refusé à la validation de la Direction Générale (*une mesure s'assimilant à un gain de pouvoir d'achat, ah ça non!*).

Peu importe que cette dotation soit conforme à l'accord signé, une signature ça n'a pas de valeur pour Bercy ?

Ainsi le Directeur a proposé d'augmenter d'une valeur équivalente à la dotation du chèque les budgets **massages et plantes vertes** , tout en conservant

le budget alloué au chèque, mais seulement en supplément.

Là-dessus, la négociation locale devant recueillir l'accord de la majorité des représentants syndicaux, il était encore possible de sauvegarder la proposition initiale **dans le cas où une majorité des syndicats restaient fidèles** à leur position du matin même.

La peur de perdre la totalité du budget de 16800€ en cas de refus de la Direction Générale a amené **les organisations syndicales à voter en l'état la proposition du Directeur.**

La CGT Finances Publiques a choisi de voter tout de même le projet afin de défendre les autres projets qu'elle avait eux aussi ardemment défendus.

La CGT Finances Publiques continuera de défendre l'attribution de l'ensemble de l'enveloppe votée dans le Loiret.

Les projets ci-dessous ont été votés à l'unanimité :

- Aménagement de parkings vélos sur les sites avec garage (aménagement de racks pour 6 vélos : 2 par site sur Orléans Sud et Montargis). **1775 €.**
- Création ou rénovation d'espaces de détente extérieurs avec mobilier de jardin pour manger. Gien : **819 €**, Montargis : **14291 €**, Orléans Martroi : **3500 €**, Pithiviers : **12589 €**, Châteauneuf-sur-Loire : **838 €.**
- Bien-être : séances de massage sur site (Massages assis : durée 15 minutes/1 heure consacré à 4 personnes = 60€) : **9000 €.**
- Création ou amélioration d'espace de convivialité intérieur avec canapé, 2 sièges de détente, table basse et petit mobilier pour les livres.
Gien : **1733 €**, Montargis : **1757 €**, Orléans Bretonnerie : **1733 €**, Orléans

Coligny F1 : **1577 € (+ 2 chauffeuses)**, Orléans Martroi : **1757 €**, Orléans Sud : **1733 €**, Pithiviers : **1757 €**, **ESI : 1733 €**, **Meung-sur-Loire : 319 €**, Coligny P1 : **1757 € (ajout durant le CTL, à confirmer au procès verbal)**.

La CGT est intervenue afin de faire évoluer ce projet sur 3 sites :

- **Orléans Coligny F1. Des sièges supplémentaires (doublement) doivent être attribués pour ce site, accueillant un personnel plus nombreux.**
- **Meung-sur Loire. Le site écarté du projet de la Direction et dont la salle de restauration n'est pas assez grande pour un canapé doit néanmoins se voir attribuer plusieurs sièges.**
- **ESI (SFACT / CGF). Le plateau du service est assez vaste pour accueillir un espace de détente.**

- Végétalisation des espaces de travail (plantes dépolluantes, plantes stabilisées, ...) : **5000 €**.
- Baby-foot en salles de convivialité (Gien, Montargis, Coligny F1, Martroi, Orléans Sud, Martroi et Pithiviers) : **5115 €**.
- 3 vélos pour déplacements dans Orléans (1 au martroi, 1 à la Bretonnerie, 1 à Coligny) : **1587 €**. ***Etant bien clair qu'il ne s'agira pas de vélos de fonction***
- Vélos de bureau « First » : initialement chiffré à 10150 € par la Direction qui a proposé ce projet, le projet est ramené à un ou deux vélos pour tests : **1450 €**.
- Mise en place du tri sélectif concernant les piles (une boîte par site) : **785 €**.
- Mise en place de tri sélectif des fournitures de bureau (stylos, feutres, stabilos,...) : **1789 €**.
- Installation d'un gonfleur électrique fixe dans les sites pourvus de garages : **251,79 €**.
- Attribution d'un chèque « Eti-Kdo » ou similaire à chaque agent (achat carte Eti-Kdo de 20 €€ pour tous les agents) : **16800 €**.
- En plus du chèque, augmentation des budgets plantes vertes et massages afin de faire sauter la dotation précédente : **16800 €**.

Le Directeur avait également soumis au CTL les points suivants :

1/ Expérimentation d'un Centre de Gestion Financière (CGF) du bloc 1 (point pour information)

Le CGF mis en place le 1er janvier 2020, au centre de l'avenue de Concyr accueillera à partir du 1er juin 2022 un « bloc 1 » (Ministère de l'Intérieur).

L'équipe dimensionnée sera à 13 agents provenant du SFACT (6 agents) et de la

Préfecture (7 agents).

Le but affiché est l'unification du traitement Chorus. Ceci dit une réduction d'effectifs grâce à une économie d'échelle est bien entendu visée.

Les agents mis à disposition par la Préfecture auront vocation à terme à rejoindre la DGFIP.

2/ SIP de Montargis : unification de secteurs d'assiette (mise au vote)

Le SIP de Montargis actuellement composé de 3 SAID.

A la suite d'une concertation locale, l'unification en seul SAID est proposée par la Direction.

Au delà des grandes généralités affirmées dans le document soumis au CTL sur la réalisation de nouvelles « synergies », d' « optimisation des moyens » ou d' « harmonisation des pratiques », ce projet répond avant tout aux difficultés induites par l'ensemble des suppressions de postes de ces dernières années.

La CGT consciente des difficultés immédiates rencontrées par les collègues s'est abstenue sur ce projet qui s'inscrit néanmoins dans une politique plus généralement toxique pour nos missions.

POUR : FO

Abstention : CGT, CFDT, Solidaires, CFTC

3/ Fermeture de la caisse du Martroi (mise au vote)

Opposée au démantèlement de notre administration la CGT a bien évidemment voté contre.

Abstention : CFDT, Solidaires, FO, CFTC

CONTRE : CGT

4 / L'égalité professionnelle à la DGFIP (point pour information)

Dans le cadre du réseau « femmes de la DGFIP », une réunion de présentation est programmée le 9 mai prochain dans le Loiret afin de présenter la démarche nationale dédiée à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette réunion est par ailleurs ouverte à tous les agents, hommes ou femmes.

✂-----

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT ! Je participe, je me syndique !



Nom Prénom Age
Adresse
Tél pers Grade
Filière et service (nom et lieu)

Date – Signature

Bulletin à renvoyer à CGT FINANCES PUBLIQUES Loiret Bât F1 Cité Coligny
131 fbg Bannier 45000 ORLEANS

Courriel : cgt.dr45@dgfip.finances.gouv.fr – Téléphone : 06 51 18 41 75